

Notre ambition : devenir le meilleur employeur du secteur



Vitalliance a accompagné plus de 11000 clients dépendants partout en France en 2021 grâce à l'engagement de plus de 6000 Auxiliaires de Vie impliqu(é)es ! En 2022, nous allons confirmer notre place d'acteur incontournable dans l'accompagnement des personnes fragiles. Mais surtout, nous allons aller plus loin pour être l'employeur de référence du secteur !

Comment ?

Grâce à "Plus qu'un Job", une ambitieuse démarche d'entreprise destinée à toujours mieux prendre soin de nos collaborateurs. Ce programme se traduit par un plan d'actions concret.

Découvrons-le ensemble.

Plus qu'un Job, une carrière

Tout d'abord, nous avons renforcé notre offre de formations diplômantes, avec plusieurs parcours de formations disponibles, qui permettent l'obtention du diplôme d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF), en partenariat avec notre Centre de Formation certifié Qualiopi, Unifadom. Désormais, celles et ceux qui le souhaitent peuvent bénéficier de formations en alternance ou en continu pour développer leurs compétences et se créer la carrière qu'ils ou elles méritent parmi nous.

Chez Vitalliance, rien n'est figé : nous sommes aux côtés de nos équipes pour les aider à construire une vraie carrière.

Un véritable impact sur la rémunération

Cette démarche s'appuie également sur une reconnaissance accrue du travail de nos intervenants. Le gouvernement a revalorisé le taux horaire versé par les Départements dans le cadre des allocations APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) et PCH (Prestation de Compensation du Handicap) à 22€^{heure}, à compter du 1^{er} janvier 2022.

Cette revalorisation des prix réclamée depuis longtemps par Vitalliance et les professionnels du secteur, même si elle est inférieure à ce qui serait nécessaire pour pouvoir augmenter fortement les salaires, nous permet dès à présent de mieux valoriser le métier d'Auxiliaire de Vie grâce aux mesures suivantes :

- Une simplification de la classification professionnelle permettant une meilleure rémunération des Auxiliaires de Vie avec de l'expérience ou des qualifications :
Niveau 2 : 3 ans d'expérience OU un diplôme ADVF ou équivalent
Niveau 3 : 5 ans d'expérience ET un diplôme.
- Une augmentation du salaire horaire pour les auxiliaires de vie les plus qualifi(é)es ou expériment(é)es, passant à un taux horaire de 11€ (niveau 2) et 11,20€ (niveau 3).
- Un remboursement intégral de l'abonnement aux transports en commun pour celles et ceux qui prennent les transports.
- Une augmentation des indemnités kilométriques intermission de 0,38€/km vs 0,22€/km aujourd'hui, pour ceux qui utilisent leur véhicule.
- Une participation aux résultats annuels - que seul Vitalliance propose sur le marché et qui a représenté 500€ en 2020 pour une auxiliaire de vie à temps plein.

La formation, sujet prioritaire

Nos formations diplômantes sont dispensées par des experts issus du terrain, en présentiel et à distance, partout en France.

Bon à savoir :

- 1 parcours de formation continue de 220h à 300h, destiné à nos Auxiliaires de Vie en poste et qui permet l'obtention du diplôme d'Assistant de Vie aux Familles (ADVF).
- 2 parcours diplômants, en apprentissage destinés aux jeunes de moins de 26 ans :
 - Responsable de Secteur
 - Auxiliaire de Vie aux Familles (ADVF).
- Salaires revalorisés une fois les nouvelles compétences validées.
- Cycles de formation qui démarrent toute l'année.

Nos preuves en images

Pour porter les couleurs de notre nouvelle démarche, nous avons imaginé une campagne de communication dédiée que nous déclinons dans nos agences, sur notre site web et bien sûr sur les réseaux sociaux Vitalliance. Chaque affiche "Plus qu'un Job" valorise l'une des preuves de notre engagement, chiffres à l'appui.



**INTERVIEW
DE AUDREY FRANCKE,**
Directrice des Ressources
Humaines et
AMIR REZA-TOFIGHI,
Président Directeur Général

On l'a vu, "Plus qu'un Job" va bien au-delà d'une campagne de recrutement d'auxiliaires de vie. Pourquoi avoir initié cette démarche d'entreprise ?

A.R : Effectivement, recruter davantage pour répondre à la demande croissante des familles ne suffit pas. Notre enjeu est beaucoup plus global et lié avant

tout au bien-être de nos collaborateurs. Ce sont eux qui incarnent l'expertise et la mission de Vitalliance. C'est aussi la raison pour laquelle nous avons conduit notre enquête d'opinion en décembre 2021.

A.F : La question est, comment faire en sorte que les salariés s'épanouissent et progressent mieux chez Vitalliance que chez l'un de nos concurrents ? Nous souhaitons pouvoir accompagner dans la durée nos salariés, ce qui est aussi clé pour la qualité de nos services car l'ancienneté corrélée à l'expérience est l'un des gages de qualité plébiscité par de nombreux clients.

Quel est pour vous l'aspect le plus essentiel de cette démarche ?

A.F : Sans doute la formation. Qu'elle soit continue pour nos auxiliaires de vie déjà en poste ou en alternance pour les jeunes, nos parcours de formation sont diplômants. Notre souhait le plus cher est que nos équipes acquièrent de nouvelles compétences et projettent une vraie carrière au sein de Vitalliance.

Quel message souhaitez vous faire passer à vos équipes ?

A.R : Avant tout les remercier et renouveler la confiance que nous leur portons et les rassurer sur notre volonté de les accompagner sur le long terme.

Chez Vitalliance,
nous nous engageons
chaque jour à vos côtés
pour vous proposer

+ qu'un
job

+ qu'un CDI,
un métier qui a du sens.

+ que la réussite,
la reconnaissance.

+ que des missions,
une aventure humaine.

+ que des collègues,
une équipe soudée.

+ que des valeurs en partage,
un partage des bénéfices
avec la participation.

+ que la stabilité,
une carrière en évolution
grâce à la formation continue.

+ qu'une rémunération,
un salaire à hauteur de
votre expérience et de
vos diplômes et des primes
récompensant l'ancienneté
ou les missions complexes.

+ que des indemnités,
un meilleur remboursement
des frais kilométriques et
des abonnements aux
transports en commun.

Et + qu'une augmentation,
la croissance : celle de votre
talent, de votre confiance,
de votre sourire.

La croissance de votre avenir.

vitalliance
Expert de l'aide à domicile pour personnes âgées ou en situation de handicap

